

LA DYNAMIQUE DU PAYSAGE RADIOPHONIQUE BURUNDAIS DE 1959 A 2022 : PROGRESSION, REGRESSION OU STAGNATION ?

Hélène MPAWENIMANA

Université du Burundi

helene.mpawenimana@ub.edu.bi

Denis BANSHIMIYUBUSA

Université du Burundi

banshidenis@gmail.com

Résumé

La radio constitue un outil de communication oral de choix pour les pays du monde entier et plus spécifiquement pour ceux en voie de développement. L'étude que nous avons réalisée sur le paysage radiophonique burundais nous a permis de constater que ce dernier évolue bien malgré la concentration des stations de radio dans la capitale économique du pays, Bujumbura, sans tenir compte des besoins et des attentes des auditeurs. Il a été une occasion de remarquer que les promoteurs de la radio au Burundi sont en grande partie les personnes morales et physiques et que le gouvernement du Burundi ne veut pas ou ne peut pas penser à la décentralisation de la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB). Cet article met en évidence également la place négligeable de la femme dans la gestion des stations de radios alors que le paysage radiophonique progresse. Ces résultats nous ont poussés à nous poser des questions qui restent sans réponse, ce qui nous pousse à inviter les futurs chercheurs de s'y mettre. En effet, selon Damomé, la radio est un sujet mouvant en Afrique et les chercheurs africains sont invités à faire des recherches dans une indépendance totale de financement pour l'efficacité de ces derniers.

Mots clés : *Burundi, radiodiffuseurs, paysage radiophonique, radio communautaire, média.*

Abstract

Radio constitutes an oral communication tool of choice for countries around the world and more specifically for those in the developing world. The study we carried out on the Burundian radio landscape allowed us to note that it is evolving well despite the concentration of radio stations in the economic capital of the country, Bujumbura, without taking into account the needs and expectations of listeners. It was an opportunity to note that the promoters of radio in Burundi are largely legal and natural persons and that the government of Burundi does not want or cannot think about the decentralization of the Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB). This article also highlights the negligible place of women in the management of radio stations while the radio landscape is progressing. These results pushed us to ask ourselves questions that remain unanswered, which pushes us to invite future researchers to get started. Indeed, according to Damomé, radio is a moving subject in Africa and African researchers are invited to carry out research with total independence of funding for the effectiveness of the latter.

Key words: *Burundi, broadcasters, radio landscape, community radio, media.*

0. Introduction

La radio a été et reste un moyen de communication de choix pour la communication de masse tant pour les pays développés que pour ceux en voie de développement. En effet, comme dans la majorité des pays africains, la radio est de loin le média principal. Communautaire ou généraliste, politique ou religieuse, la radio est plus qu'un moyen d'information, elle est un outil de formation, de développement et d'éducation civique, bref un outil au service de la démocratie (Vincent, 2019). Ce phénomène a suscité en nous une curiosité scientifique et nous a donné l'envie de travailler sur le paysage radiographique.

En analysant cette dynamique du paysage radiophonique burundais, cet article se propose d'étudier son état des lieux actuel, la manière dont les radios se créent de part et d'autre du pays ainsi que les promoteurs des radios à part le Gouvernement du Burundi. Cet article met en exergue également la place de chacun dans cette activité et plus particulièrement la part de la femme dans la gestion des radios émettant au Burundi. Pour mener à bien notre travail de recherche, nous avons consulté les documents scientifiques, les livres, les articles, etc. Nous avons réalisé la collecte des données primaires via l'interview des responsables des stations de radio sans ignorer celles secondaires pour les confronter. Leur analyse et la construction des graphiques a été faite par Excel. Ainsi, les résultats de notre étude nous ont permis de tirer des conclusions, qui, dans certains cas s'apparentent ou s'approchent à ceux de nos prédécesseurs.

1. La radio : moyen de communication orale par excellence

La radio est l'un des moyens de commutation de masse le plus efficace pour diverses raisons. En effet, elle est un média de proximité du fait qu'elle reste plus proche de la réalité quotidienne de la population et que celle-ci a la possibilité d'être un élément actif dans la marche de cette dernière (Bodjoko, 2010:15). De même, elle est universelle dans sa réception. A ce sujet, Mc Leish (cité par Mpawenimana 2017 : 53) affirme qu'un appareil portable et peu coûteux suffit pour accéder au média sans faire recours à aucun branchement ni équipement coûteux. Les récepteurs à piles sont accessibles à tous les publics. Aujourd'hui, avec le développement de la technologie, des postes de radios munies d'une

plaque solaire permettent aux auditeurs de faire face au problème d'énergie et l'invention des appareils téléphoniques ayant l'option d'écouter la radio offre plus à la population l'accès à ce média. Bien plus, la radio a su s'adapter à toutes les particularités du continent africain dont fait partie le Burundi, en faisant face aux nombreux obstacles et entraves de toutes sortes et de toutes natures comme la complexité géographique, la faiblesse des infrastructures, la dispersion de la population, le faible niveau d'éducation, pluralité linguistique, liberté d'expression limitée, pouvoir économique précaire et conditions de vie défavorables où l'eau et l'électricité sont des ressources rares (Mpawenimana, 2017 : 557). A cela, s'ajoute le fait que la radio est une forme de communication accessible à des personnes de niveaux éducatifs et culturels différents parce que les diffusions se réalisent en langage parlé basé sur la clarté de l'expression. De ce fait, elle constitue un moyen de communication important dans la vie des populations du monde en général et des pays en voie de développement en particulier. L'UNESCO reconnaît cette importance en disant qu'elle peut être un instrument de pouvoir, une arme révolutionnaire, un produit commercial ou un moyen d'éducation et qu'elle peut servir à la libération ou à l'oppression, à l'épanouissement de la personnalité individuelle ou à l'uniformisation des êtres humains (Unesco, 1980 : 207). L'Unesco attribue également à ce média la capacité d'être une force motrice pour les gens afin de « (...) promouvoir les objectifs à court et à long terme de la société, ainsi que les aspirations individuelles ; stimuler les activités individuelles et collectives pour des objectifs communs » (Bride, 1980 : 36). La fondation Hirondelle complète l'Unesco en disant que la radio est un média particulièrement efficace en période de crise. C'est un moyen pertinent de diffuser des informations sûres, vérifiées et ciblées, notamment aux populations les plus marginalisées¹.

2. Le paysage radiophonique burundais

Le paysage radiophonique burundais rentre dans le constat de Damome quand il dit que la radio est un sujet très mouvant, tant pour les pays européens que pour ceux d'Afrique, ce qui demande une mobilisation des chercheurs indépendants financièrement pour l'efficacité du travail

¹ <https://www.hirondelle.org/fr/notre-actualite/1556-la-radio-media-fiable-en-temps-de-crise>, consulté le 18/2/2024.

(Damome, 2006 : 92). Au Burundi, la radio couvre toutes les formes de radio dans la catégorisation établie en Afrique, y compris la radio pour la paix. L'analyse des données du tableau n°1 montre que, dans l'ensemble du paysage radiophonique burundais, la forme de radio la plus répandue est la radio communautaire et associative, suivi de la radio confessionnelle. Les radios publiques, les radios privées commerciales ont presque la même considération que celles pour la paix. La catégorie des radios internationales est presque inexistante. Le contenu du tableau n°1 nous offre certaines informations en rapport avec le développement du système radiophonique burundais.

Tableau n°1 Dates d'autorisation, localisation et autres données caractéristiques des radios au Burundi

Catégorie et dénomination	Date d'autorisation	Responsable	Fondateur	L
I. Radios Publiques				
1. Radio Nationale (I ^{ère} chaîne) (E)	1959	Ndikumuremyi Jonas	Gouvernement du Burundi	Bujumbura-Mairie
2. Radio Nationale (II ^{ème} chaîne) (E)	1978	Ndikumuremyi Jonas	Gouvernement du Burundi	Bujumbura-Mairie
3. Radio Nderagakura FM (E)	29/03/2000	Nahayo Stanny	Gouvernement du Burundi	Bujumbura-Mairie
II. Radios privées				
II.1. Radios privées commerciales				
1. Radio CCIB FM +(E)	11/06/1993	Ntamagara Jean Jacques	La Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB)	Bujumbura-Mairie
2. Radio Buja FM (E)	05/07/2013	Buhinja Alain Michel (DG) Tumwekwase Franck (D)	Télé 10 Burundi	Bujumbura-Mairie
3. Radio spéciale Burundaise (RSB Humuriza FM) (E)	22/02/2013 Réouverture le 29/03/2016	Gateka Saxe Perry	Gateka Saxe Perry	Gitega-Gitega
II.2. Radios privées communautaires et associatives				

1.	Radio Rema FM (E)	03/03/2008 Réouverture le 19/02/20016	Nkurunziza Claude	Association Ijwi Ryawe (AIR)	Bujumbura-Mairie
2.	Radio UMUCO FM (E)	23/05/2008	Niyubahwe Elysé	Association Ijwi Ryawe (AIR)	Ngozi-Ngozi
3.	Radio STAR FM (E)	23/05/2008	Nahimboneye Elias	Association Ijwi Ryawe (AIR)	Gitega-Gitega
4.	Radio Culture (E)	28/04/1999	Ndayishimiye Salomé	Frédéric NGE-NZEBUHORO	Bujumbura-Mairie
5.	Radio Isanganiro (E)	10/06/2002 Réouverture le 19/02/2016	Ntakarutimana Sylvère	Association Ijambo, appuyée par FONG Belgo-américaine Search for Common Ground en sigle SFCG	Bujumbura-Mairie
6.	Radio Fréquence Menya (E)	21/06/2011	Ihorimbere Hyvette (Représentante) et Nimubona Excellent (Directeur)	MENYA MEDIA ASBL	Ntangwa-Bujumbura-Mairie
7.	Radio Ijwi ry'Umukenyenzi (E)	29/03/2013 (date de redémarrage)	Ndayegamiye Jean Mitterrand	Association DUSHIREHAM WE (DH)	Giheta-Gitega
8.	Radio "COLOMBE FM" (E)	07/10/2013	Simbagoye Jeanne d'Arc	Centre Jeunes Kamenge créé par les Missionnaires Xavériens	Ntangwa-Bujumbura-Mairie
9.	Radio « EAGLE SPORT FM » (E)	03/06/2016	Riziki Jacob	Fondation Tax-Burundi	Makamba
10.	Radio-Télévision de l'International University of Equator (IUE Radio-Television channel) (E)	08/02/2017	Nijimbere Jean	International University of Equator (IUE)	Bujumbura-Mairie

11.	Radio "MAGARA TIMES FM" (E)	08/02/2017	Ndayizeye Bobby Jean Marie et Nsengiyumva John Clinton (Président Fondation « Nsengiyumva Global Development »)	Fondation « Nsengiyumva Global Development »	Magara- Rumonge
12.	Radio UBUZIMA FM (E)	13/07/2018	Mashurushuru Jonas	Eduard Nduwimana	Kayanza- Kayanza
13.	Radio CIBITOKÉ DIASPORA NETWORK (Radio -CDN) (E)	24/07/2019	Butoyi Méthode Alain	DIASPORA	Rugombo- Cibitoke
14.	Radio BUNTU- Ijwi ry'impfuyi n'abapfakazi (E)	03/11/2017	Maheburwa Gaspard	Fondation Buntu	Mwumba- Ngozi
15.	Radio IZERE FM (E)	13/04/2016	Bikorimana Benjamin (DG) et Kabura Jean Bosco (Directeur)	Benjamin Bikorimana	Rumonge- Rumonge
16.	Radio Bonasha FM (E)	1996 Réouverture le 22/02/2021	Masengo Léon	Association pour l'Action Humanitaire (AAH)	Bujumbura- Mairie
17.	Radio Burundi Bwiza	10/05/2021	Kubwimana Wilson	Fondation FEMIDEJABAT de la famille SAFE BURUNDI	Ntangwa- Bujumbura- Mairie
18.	Radio "BLACK BING ENTERTAINM ENT"(E)	10/09/2021	Kasaba Nestor	Kasaba Nestor	Mutimbuzi- Bujumbura
19.	Radio Kazoza FM (E)	10/05/2021	Niyonkeza Jean Renaud	Société coopérative « Kazoza FM et Web TV/Ijwi ry'o kugwiza umwimbu »	Bujumbura- Mairie
20.	Radio Discovery channel FM (A)	10/09/2021	Hakizimana Noëlla	Hakizimana Noëlla	Bujumbura- Mairie
21.	TTEKA FM (E)	10/09/2021	Hafashimana Moïse	Hafashimana Moïse	Ntangwa- Bujumbura- Mairie

22.	IGICU FM (A)	13/04/2022	Nyamurangwa Fanny (Dir. Projet) et Gahimbare Helmenégilde (Directeur)	Nyamurangwa Fanny	Ntangwa-Bujumbura-Mairie
23.	PJ CLASSIC FM IJWI RY'UMU-NEZERO (A)	13/04/2022	Ndayisenga Mariam (Représ. Légale) et Hakizimana Hidallah	Ndayisenga Mariam	Bujumbura-Mairie
24.	WAVELAB IJWI RY'URWARUKA (E)	13/04/2022	Irakunda Désiré (Représ. Légal) et Majambere Silas (Directeur)	Irakunda Désiré	Rugombo-Cibitoke

II.3. Radios privées confessionnelles

II.3. 1. Radios privées confessionnelles Chrétiennes

1.	Radio Maria Burundi (E)	22/12/2003	Abbé Bireha Désiré	L'Eglise Catholique avec l'appui du Pape Jean Paul II et par l'intermédiaire de Monseigneur Joachim Ruhuna	Ntangwa-Bujumbura-Mairie
2.	Radio voix de la réconciliation « RVR » du Diocèse de Muyinga	13/07/2021	Abbé Harerimana Evariste	Diocèse de Muyinga	Muyinga-Muyinga
3.	Radio Voix d'Espoir (E)	15/04/2008	Nuhemuka Etienne	Eglise méthodiste Libre du Burundi	Ntangwa-Bujumbura-Mairie
4.	Radio AGAKIZA (E)	28/09/2004	Gahungu Pascal	Eglise Adventiste du 7 ^{ème} jour (ASBL)	Bujumbura-Mairie
5.	Radio IVYIZIGIRO (E)	28/04/2000	Harubantu Onésime	Eglise Pentecôtiste avec l'appui de World Outreach Initiatives	Bujumbura-Mairie
6.	Radio Destiny (E)	18/08/2014	Pasteur Ndayikengurutse Eric (Représentant Légal du M.E.S.) et Pasteur Nshimirimana Zabron	Ministère El-Shaddai de Bujumbura (Mouvement Evangélique)	Bujumbura-Mairie

II.3. 2. Radios privées confessionnelles Musulmanes					
1. Radio Voix d'Afrique (E)	07/09/2012	Sheikh Kajandi Sadiki (Représentant) et Sheikh Nzorirenga Jawabu(Direct)	Communauté Islamique du Burundi (COMIBU)	Bujumbura-Mairie	
2. Radio « BENAA RADIO RUTANA » (E)	21/07/2016	Alshaya Abdulah (Prési. Fondation pour la radio BENAA) et Iddy Jafari (Directeur)	Fondation BENAA pour le Développement et l'Education	Rutana-Rutana	
III. Radios de la paix					
1. Radio UBUTUMWA BW*AMAHORO (E)	30/12/2013	Banyankirubusa Audace	Ishirahamwe ry'amashengero ya Pentecote CEPBU	B u j	
2. RADIO REME-SHAMAHORO (E)	25/11/2019	Mbanzendore Stéphanie (Représentant Légal) et Ntahompagaze Agnès (Directrice)	Mbanzendore Stéphanie	Kirundo-Kirundo	
IV. Radio Internationale²					
Radio « HIT RADIO » (Origine : Maroc) (E)	19/04/2013	Gatavu Daniella (Directrice au Burundi)	HIT Radio Maroc	Bujumbura-Mairie	

Source : Auteurs à partir des données du CNC ; de Ntiyanogeye (2008) ; de Mpawenimana (2017) et des interviews réalisées auprès de certains Directeurs ou Initiateurs des radios au cours des mois de janvier et février 2024.

Le tableau-ci-dessus renferme des données dont l'analyse et l'interprétation s'avèrent importantes pour faciliter aux utilisateurs de cet article la lecture et la compréhension du paysage radiophonique burundais.

3. Dynamisme du paysage radiophonique burundais

Le système radiophonique burundais évolue depuis 1959, année de création de la toute première station de radio publique par les colonisateurs belges. Ces derniers l'avaient créée comme station de radiodiffusion Ruanda-Urundi pendant la période coloniale et l'ont

² Elles sont une création des gouvernements étrangers et autres institutions étrangères.

inaugurée le 1^{er} mai 1960 à Usumbura (Palmans, 2008 : 84). Elle a eu le statut de radiodiffuseur national le 1^{er} mai 1961 et a pris le nom de Radio Télévision Nationale du Burundi, en sigle « RTNB » avec le démarrage des programmes de la Télévision le 1^{er} décembre 1984 (Ntiyanogeye, 2008 : 23-25). Ce système se développe en fonction des événements vécus par le pays, comme c'est le cas de la plupart des pays du continent africain. Tudesq confirme ce phénomène quand il dit qu'en Afrique, le développement de la radio a été étroitement lié aux événements vécus par ce continent (Tudesq, 2002 : 285-288). Après le Coup d'Etat militaire du 1^{er} novembre 1976, le régime de la presse établit et transforme le domaine de la radiodiffusion en monopole de l'Etat. Une année plus tard, les autorités militaires décident que, au Burundi, « seul l'Etat peut exploiter directement ou par l'intermédiaire d'établissements publics, des stations de radiodiffusion ou télévision produisant des émissions destinées au public » (Décret-loi du 28 février. Art.1). D'après Gilbert Maoundonodji, cette disposition a pour conséquence de rendre impossible la création de toute nouvelle station de radiodiffusion, mais surtout contribue à réduire au silence la seule radio privée qui existe, à savoir la Radio Cordac. Cette radio d'obédience protestante diffusait ses programmes en quatre langues, à savoir, kirundi, le kiswahili, le français et l'anglais (Maoundonodji, 2005 : 59).

Quelques années plus tard, sous le régime du Président Pierre Buyoya³ dit de la troisième République (Banshimiyubusa, 2018 : 303-304), comme dans le reste des pays africains, les premiers gestes de libéralisation de la radio se produisent au début des années 90. En 1992, le gouvernement offre, à travers le Décret-loi du 4 février 1992, modifié plus tard par le Décret-loi n°1/39 du 26 novembre 1992, « la possibilité aux promoteurs intéressés de créer des radios privées ». Cette ouverture donna lieu au pluralisme médiatique et à la création des premières radios privées. Ces dernières sont la Radio CCIB FM+ créée le 11 juin 1993 et Radio Umwizero, actuelle Radio Bonesha FM créée en 1996. La radio Bonesha FM a été suspendue suite aux perturbations qu'a connues le pays en 2015 et a été rouverte le 22 février 2021. Les promoteurs de ces radios cherchent à compléter l'information offerte par les radios existantes et à offrir une information équilibrée. Cette idée est renforcée par Frère M.-S. qui affirme que « ces radios visent explicitement à proposer une

³ Le Président Buyoya a connu deux épisodes en tant que Président de la République : la première va de 1987 à 1993 et la deuxième de 1996 à 2003.

information équilibrée, ainsi qu'à promouvoir les initiatives de paix et de rapprochement entre les communautés du Burundi » (Frère, 2010 : 2). L'accélération du rythme de développement du système radiophonique burundais s'observe après la crise de 1993, ce qui explique que les termes de paix, de réconciliation (Radio Remeshamahoro), d'accompagnement des personnes déshéritées (Radio Buntu, Ijwi ry'impfuyi n'abapfakazi), de redonner de l'espoir à la population (Radio voix d'Espoir) et de développement (Radio Izere FM) soient au centre du contenu des radios communautaires et associatives, religieuses et même commerciales. De tels thèmes insinuent l'influence des crises qu'a vécues le pays et leurs conséquences dans l'élaboration des lignes éditoriales des radiodiffuseurs privés au Burundi, comme l'affirment Nindorera et ses compagnons dans leur rapport publié en 2013 (Nindorera *et al.*, 2013 : 58) et Sarabia Andúgar et Mpawenimana dans leur article publié en 2021 (Sarabia Andúgar et Mpawenimana 2021 : 3-9). Le pluralisme médiatique initié à partir de la libéralisation de la radiodiffusion en 1992 a connu pas mal de parenthèses provoquées par les conflits de 1993. Plusieurs modifications ont été opérées et la dernière correspond à la Loi n°1/15 du 09 mai 2015⁴. Nul doute que cette loi est venue réorganiser le système médiatique burundais suite à la crise de 2015.

Néanmoins, les études concernant le développement de la radio au Burundi restent au stade embryonnaire. La première étude portant sur le dynamisme du paysage radiophonique burundais, même si elle a pris la radio dans l'ensemble des médias burundais, est celle de Ntiyanogeyé faite en 2008, la deuxième est celle de Mpawenimana (2017). Cette dernière a étudié la radio en Afrique pour enfin se centrer sur la radio au Burundi. La troisième a été menée par Sarabia Andúgar et Mpawenimana en 2021. Ces études nous ont servi de base dans l'élaboration du tableau n°2 dont l'analyse des données nous permet de voir le rythme de création des stations de radio au Burundi des origines à 2022, c'est-à-dire de 1959, moment où la première station de radio a vu le jour jusqu'au premier août 2022, date à laquelle le CNC a actualisé le répertoire des organes de presse et des organisations œuvrant avec les médias au Burundi.

⁴ La loi n°1/15 en a apporté plusieurs : La répression des délits de presse (Loi n°1/15 du 09 mai 2015, Chap. 7, art. 53-57) ; La protection des sources : « La protection des sources d'informations est reconnue et garantie » (Loi n°1/15 du 09 mai 2015, Chap. 4, sect.1, art. 16) ; La publication et la diffusion (Loi n°1/15 du 09 mai 2015, Chap. 5, sect. 2, art. 33-40) ; L'exercice du droit de réponse, de rectification et de réparation des dommages (Loi n°1/15 du 09 mai 2015, Chap. 6, sect.1, 2 et 3, art. 45-52) ; L'aide aux médias (Loi n°1/15 du 09 mai 2015, Chap. 4, sect.3, art. 19-21) ; La carte de presse (Loi n°1/15 du 09 mai 2015, Chap. 3, sect.1, art. 5-7).

Tableau n°2 : Développement du système radiophonique burundais

Période	Nombre total de stations
Des origines au lendemain des élections de 2005	15 dont 3 publiques, 9 privées et 3 internationales (BBC, RFI et VOA)
De 2005 à 2017	36 dont 3 publiques, 28 privées et 5 internationales (BBC, RFI, VOA, HIT RADIO et RCI)
De 2017 à 2021	41 dont 3 publiques, 33 privées et 5 internationales (BBC ⁵ , RFI ⁶ , VOA ⁷ , HIT RADIO et RCI ⁸)
De 2021 à 2022	41 dont 3 publiques, 37 privées et 1 internationale (HIT RADIO)

Sources : Auteurs à partir des données du CNC (2016-2022) ; de l'ARCT ; de Ntiyanogeye (2008), de Mpawenimana (2017) et Sarabia Andúgar et de Mpawenimana (2021).

Le tableau-ci-dessus montre qu'au Burundi la vitesse de mise en place des radiodiffuseurs privés augmente dans le temps en suivant presque l'évolution historique du pays. Le graphique n°1 nous facilite la lecture des données de ce tableau.

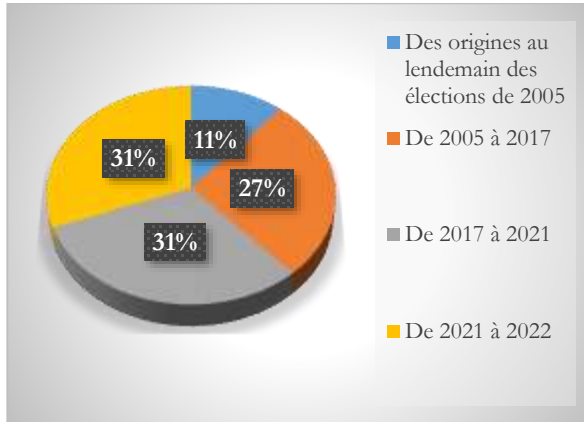
⁵ Retrait de décision d'exploitation de la radio au Burundi par le Conseil National de la Communication (CNC).

⁶ La RFI ne figure même pas sur le répertoire de presse et des organisations œuvrant avec les médias au Burundi

⁷ Suspension temporaire de la radio au Burundi par le CNC.

⁸ Cessation de la radio pour diffusion à partir du 25/02/2019.

Graphique n°1 : Evolution du système radiophonique burundais des origines au 1^{er} août 2022



Source : Auteurs à partir des données du tableau n°2.

De la genèse du système radiophonique burundais au lendemain des élections de 1993, malgré la libéralisation de la radiodiffusion en 1992, seule la RTNB jouissait du monopole de radiodiffusion. Ceci implique que les auditeurs burundais n'avaient pas de choix car ils étaient condamnés à suivre les programmes de cette unique radio. La crise sanguinaire de 1993 a été un facteur catalyseur de création des radiodiffuseurs privés, offrant ainsi au citoyen burundais l'occasion de faire le choix de la radio à suivre ou de comparer les informations offertes par les différentes radios afin de tirer la conclusion sur leur véracité. Les données du graphique n°1 montrent que dès la naissance de la première radio jusqu'au lendemain des élections de 2005 le paysage radiophonique était à la phase embryonnaire (11%). Ntiyanogeye (2008) qui a fait une étude chronologique de la presse audiovisuelle privée a fait remarquer que la paix et la réconciliation étaient au cœur des préoccupations de la population burundaise. Ceci se justifie par le lancement officiel de la Radio « Ijwi ry'amahoro (la voix de la paix) » le 21 avril 2006 par la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi (CECAB).

Le travail amorcé par les promoteurs des radios privées s'est poursuivi. De 2005 à 2017, la progression du paysage radiophonique s'observe,

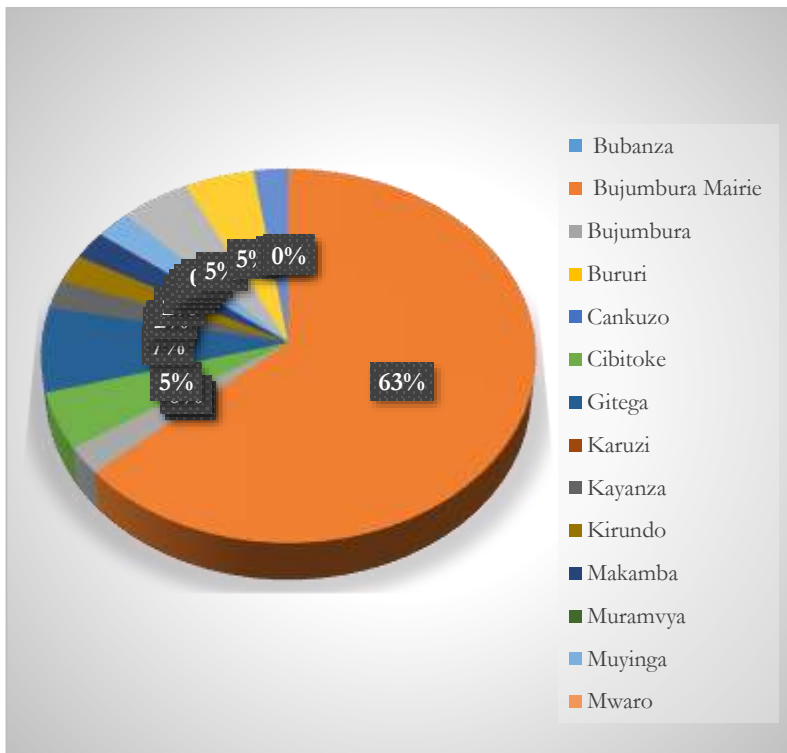
passant de 11 à 27% et le mouvement a continué jusqu'au point où, le taux de création des radiodiffuseurs s'est accru de 4% seulement dans quatre ans (2017 à 2021). Depuis lors, le rythme de création des radios privées se réalise d'une manière vertigineuse : seulement dans une année (de 2021 à 2022), le taux des radios créées est pareil à celui de celles créées de 2017 à 2021. Ce constat nous permet de dire que plus le Burundi évolue dans le temps, plus les besoins et les attentes en information équilibrée se fait sentir chez les auditeurs burundais, et, parallèlement, le système radiophonique se développe. Les résultats de notre étude nous a permis de nous rendre compte que le paysage radiophonique burundais progresse et donne de l'espoir que d'ici 2040 le nombre des radios se verra à la hausse et surtout les radios communautaires pour suivre et faire leur priorité la vision du Gouvernement burundais selon laquelle le Burundi sera un pays émergent en 2040 et pays développé en 2060 (République du Burundi, 2003). Nous insistons sur la création des radios communautaires/de proximité/locales parce qu'elles constituent l'unique moyen d'atteindre les populations de façon plus spécifique du fait que leur mission fondamentale est de développer les communautés bénéficiaires. Elles sont considérées comme un outil facilitant la communication sociale et soutenant les processus démocratiques au sein des sociétés grâce à leur capacité à toucher des personnes qui n'ont pas accès à l'information ou en a avec des limites (UNESCO, 2021). Colin Fraser et Sonia Restrepo-Estrada (2002 : 71) renchérissent cette idée en évoquant les fonctions essentielles des radios communautaires, entre autres, la promotion de l'identité culturelle locale, la création d'un espace pour la diversité des voix et des opinions, la dynamisation du changement social et du développement. Malgré les multiples avantages que détiennent ces médias, le progrès du système radiophonique burundais de nos jours n'en tient pas compte comme le clarifie la section suivante.

4. Distribution des stations de radio sur le territoire Burundais

Au Burundi, la division administrative de premier niveau est la province. Actuellement, le Burundi compte 18 provinces et chacune d'entre elles comprend des communes. Lesdites communes renferment les zones qui sont constituées par des collines (en milieu rural) ou des quartiers (en milieu urbain). Le graphique n°2 donne des renseignements sur

l'implantation des stations de radio dans les différentes provinces du pays.

Graphique n°2 : Répartition des radios sur le territoire Burundais



Source : Auteurs à partir des données du tableau n°1.

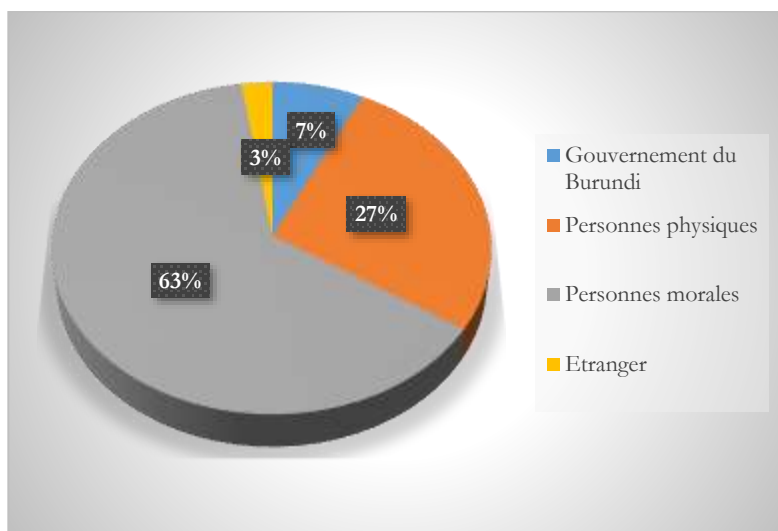
La lecture des données de ce graphique montre que la plupart des stations de radio émettant au Burundi se concentrent en Mairie de Bujumbura (63%), capitale économique du pays. Même si ce pourcentage n'est pas si proche de celui de l'étude réalisée par Nindorera et ses compagnons, étude au cours de laquelle ils ont conclu que 90% des médias Burundais sont implantés à Bujumbura (Nindorera, Capitant et Ndarugirire, 2013 : 7), ni de celui de Mpawenimana (2017 : 494) qui affirme que 83% du total des radios burundaises se sont implantées à Bujumbura, il indique

tout de même que la Mairie de Bujumbura occupe une place de choix en termes de stations de radio en défaveur des provinces de l'intérieur du pays où on rencontre des provinces comme Bubanza, Bururi, Cankuzo, Karuzi, Muramvya, Mwaro et Ruyigi qui n'en compte aucune. Cette situation nous conduit à confirmer que le paysage radiophonique burundais accuse un déséquilibre criant au niveau de sa répartition territoriale. Ceci insinue que les populations de pas mal de provinces situées à l'intérieur du pays éprouvent un grand besoin des radios de proximité et un vif désir d'écouter des radios de leur choix parce que certaines des stations de radio installées en Mairie de Bujumbura ne couvrent que Bujumbura et ses environs (Mpawenimana, 2017 : 494).

5. Profils des promoteurs des radiodiffuseurs burundais

Le graphique n° 3 visualise les profils des initiateurs des stations de radio au Burundi et la part de chacun dans cette activité dont l'urgence s'impose pour tout pays en voie de développement.

Graphique n°3 : Le profil des fondateurs des radios émettant au Burundi

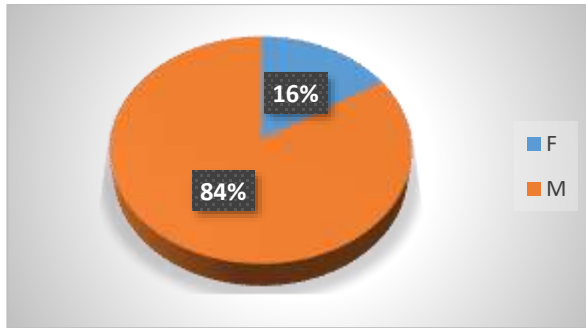


Source : Auteurs à partir des données du tableau n°1.

La lecture des données du graphique n°3 montre quatre types de profils des promoteurs des radiodiffuseurs burundais. Les trois premiers sont des nationaux qui sont des personnes morales, des personnes physiques et le Gouvernement. Le quatrième est celui de ceux qui viennent de l'extérieur du Burundi, sauf la diaspora. Le profil qui prend le devant est celui des personnes morales en général, qui occupent, à elles seules, 63% de tout le système radiophonique burundais. Ce groupe de poids est composé d'Associations, d'Eglises, de fondations, d'Université et de médias. En deuxième lieu vient celui des personnes physiques à 27%, suivi du Gouvernement, mais avec un écart très remarquable, ce dernier n'a que 7%. Le dernier profil, celui des étrangers, est presque absent sur le terrain où les profils nationaux cherchent à se tailler une place de choix. Il n'occupe que 3% du total des radios en exécution (E) ou en attente d'exécution (A). Des questions ne peuvent pas manquer pour ce profil, dont, à un certain moment, ses radios se classaient parmi les radios les plus préférées par la population burundaise. Nous pouvons citer l'étude réalisée par SFCG sur les radios les plus écoutées en 2002 qui portait sur 10 radios et celle faite par VOA en 2003 sur 10 radios. En 2002, la RFI était la troisième des cinq premières radios les plus écoutées et la VOA, la cinquième. En 2003, la RFI s'est maintenue sur la liste des cinq premières radios les plus écoutées, même si elle occupait la dernière place. De ce qui précède, ne pouvons-nous pas questionner les diverses crises ayant secouées le Burundi ? Aussi nous pouvons nous poser des questions sur la représentativité de la femme dans le système radiophonique burundais.

6. Représentativité de la femme dans la direction des radios au Burundi

Graphique n°4 : La part de la femme dans la représentation et direction des radios au Burundi



Source : Auteurs à partir des données du tableau n°1

Les données du graphique n°4 révèlent que la part de la femme dans la représentation et direction des radios émettant au Burundi reste insignifiante : 16% contre 84% pour le sexe masculin. Fort étonnant, les résultats de cette étude sont pareils à ceux de Mpawenimana (2017 : 532-533). En effet, ils témoignaient qu'au Burundi la direction des radios est assurée par le sexe masculin à 84% alors que la femme ne l'était qu'à 16%. Les résultats de ces deux études sont proches à ceux de Nindorera et ses compagnons. Dans leur étude, ils ont remarqué que seul 14% des femmes enquêtées occupaient des postes de responsabilité. Les résultats de cet article indiquent que la représentativité de la femme dans direction des stations de radio reste stagnante malgré la progression du paysage radiophonique au Burundi. Nindorera et ses compagnons ont conclu que les femmes éprouvent des difficultés pour atteindre les postes de direction (Nindorera, Capitant et Ndarugirire, 2013 : 69).

Conclusion

La radio, premier canal de communication de masse, surtout pour les

pays en voie de développement connaît une évolution plus ou moins satisfaisante au Burundi à voir le rythme auquel se développe le paysage radiophonique depuis la création de la première radio jusqu'en 2022. Cet article a été une occasion de découvrir que le paysage radiophonique burundais progresse et que cette progression est intimement liée aux événements historiques vécus par le Burundi. Nous avons également remarqué que la répartition des radiodiffuseurs est déséquilibrée parce que presque tous se sont implantées en Mairie de Bujumbura, ancienne capitale politique et actuelle capitale économique du pays, ce qui laisse la majorité de la population dans une situation de soif des radios de proximité/ communautaire/ locale pouvant leur offrir des informations spécifiques en cas de besoin. En plus, ce travail a révélé que le profil des promoteurs des radios au Burundi est dominé par le celui des personnes morales et physiques et que celui des étrangers est très faiblement représenté. De surcroît, nous avons constaté que la représentativité de la femme dans la direction des radios est également minime dans le paysage radiophonique. Quelques questions restent sans réponse pour approfondir l'étude du dynamisme radiographique au Burundi. Ainsi par exemple, qu'est-ce qui empêche le Gouvernement du Burundi à décentraliser la RTNB ou à créer des radios communautaires ? Pourquoi les promoteurs des radios privées ne pensent pas à multiplier les radios communautaires ? Les crises qu'a connues le Burundi seraient-elles l'unique cause de la réduction des promoteurs étrangers ? Est-ce que la femme est consciente de sa place dans la direction des radios ? Les futurs chercheurs pourront nous emboîter le pas.

Références bibliographiques

- Banshimiyubusa, D.** (2018). *Les enjeux et défis de la démocratisation au Burundi. Essai d'analyse et d'interprétation à partir des partis politiques*. Thèse de doctorat. Université de Pau et des Pays de l'Adour, France.
- Bodjoko L., J. P.** (2010). *Développement de la radio catholique en République démocratique du Congo*, le Harmattan, Paris.
- Damome L., E.** (2006). Le développement des recherches sur la radio en Afrique. Recherche en communication n° 26, 2006, pp. 81-92.
- Frère M.- S.** (octobre 2010). Les jeunes radios privées au Burundi, en RDC et au Rwanda. La Revue nouvelle.

- Maoundonodji, G.** (2005). Afrique centrale: Cadres juridiques du pluralisme radiophonique, Karthala, First Edition
- Mpawenimana, H.** (2017). La radio en Afrique : Le cas du Burundi (2015). Thèse de doctorat. Universidad Católica de Murcia (UCAM)
- Nindorera, W., Capitant, S. et Ndarugirire, T.** (octobre 2013). Audit des médias par les médias, rapport final- version définitive. Bujumbura : ABR.
- Ntiyanogeye, A.** (avril 2008). Le paysage médiatique du Burundi : des origines au lendemain des élections de 2005. Bujumbura
- Palmans, E.** (2008). Médias et politique en situation de crise : Le cas du Burundi. L’Afrique des Grands Lacs. Antwerpen, 2008
- Mc Bride, S et al.** (1987). Un solo mundo, voces múltiples: comunicación e información en nuestro tiempo. México: Fondo de Cultura Económica
- République du Burundi** (2023). Projet de « Vision Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060 », Bujumbura
- Tudesq, A-J** (2002). L’Afrique parle, l’Afrique écoute. Les radios en Afrique subsaharienne. Karthala, Paris
- UNESCO** (1980). Many voices, One World, UNESCO, Paris
- UNESCO** (2021). Les radios communautaires favorisent le développement local en Afrique.

Sitographie

- <https://www.hirondelle.org/fr/notre-actualite/1556-la-radio-media-fiable-en-temps-de-crise> (Consulté le 22/02/2024)
- https://forum-developpement.bi/upload_programme/Vision_BDI%202040_2060.pdf (Consulté le 23/02/2024)
- <https://en.unesco.org/news/community-radios-promote-local-development-across-africa> (Consulté 16/07/ 2022.)
- Romain Vincent, Radio et démocratie : une dépendance réciproque en Afrique, Publié le 24/05/2019, <https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/radio-et-democratie-une-dependance-reciproque-en-afrique-141441>

Les personnes interviewées

IRANKUNDA Désiré : Représentant Légal, le 30 janvier 2024

JAFARI Iddy : Directeur, le 20 février 2024

MAHEBURWA Gaspard : Directeur de la Radio Ijwi ry'Impfuvyi n'Abapfakazi, le 31 janvier 2024

MBANZENDORE Sthéphanie : Représentant Légal, le 15 février 2024

NIKONDEHA Claude : Fondateur, le 12 février 2024

NYAMURANGWA Fanny : Directeur du Projet, le 06 février 2024